



La vérité a ses droits

Le Front commun syndical des Cheminots souhaite réagir à la communication de la Direction au sujet du préavis de grève du 29 novembre 2022.

A ce sujet, nous avons rencontré à plusieurs reprises les responsables d'HR Rail et les CEO afin de rappeler les motivations à l'origine du dépôt de ce préavis et insister sur les préoccupations liées aux conditions de travail de l'ensemble des cheminots.

En effet, dans le contexte de la conclusion des contrats de service et de performance et à la suite des décisions budgétaires du gouvernement, nous avons posé des revendications claires quant à l'emploi et aux perspectives de recrutement, à la restauration du bien-être des agents et en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Ces éléments doivent, de notre point de vue, faire l'objet de négociations dans le but d'aboutir à la conclusion d'un accord social pour les prochaines années.

A l'occasion du Comité de Pilotage extraordinaire qui s'est tenu le 18/11, la Direction a formulé une déclaration d'engagement en vue de la conclusion d'un futur accord social basé sur nos préoccupations en matière d'emploi et de recrutements mais aussi de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Toutefois, cette déclaration d'intention ne reposait sur aucun élément chiffré et restait conditionnée aux décisions des Conseils d'Administration d'Infrabel le 29/11 et de la SNCB le 2/12, notamment au sujet des contrats de service et de performance (et par conséquent des plans d'entreprise) adaptés à la réalité budgétaire du dernier conclave.

De plus, les CEO s'engageaient à octroyer en 2022 une prime unique de 75€ à l'ensemble des agents si le Front commun retirait le préavis de grève du 29/11 !

Nous avons estimé ces propositions insuffisantes que pour permettre de répondre aux préoccupations légitimes et à la dégradation des conditions de travail des cheminots. En outre, elles comportaient encore des incertitudes quant à leur concrétisation.

Dans ces conditions, le Front commun a maintenu le préavis de grève pour le 29/11 mais a exprimé également sa volonté, à la lumière d'éléments plus précis, de poursuivre le dialogue social en vue de la conclusion d'un futur accord social en faveur de l'ensemble des cheminots.

Pierre LEJEUNE
Président National
CGSP Cheminots

Koen DE MEY
Président
CSC Transcom

Philippe DELHALLE
Président
SLFP Cheminots